



<i>Le choix entre « innovation ou expérimentation » dépend des conditions fixées par l'article L401-1 du code de l'éducation</i>	
<input checked="" type="checkbox"/> Innovation ou <input type="checkbox"/> Expérimentation	
Type d'action	<input type="checkbox"/> Disciplinaire ou <input checked="" type="checkbox"/> Transversale
Structure (école, établissement) ou corps d'inspection	
Nom de la structure ou de l'inspecteur	Ecole Basly
UAI	0622830p
Adresse	20C Boulevard du Marais, 62300 Lens
Téléphone	03 21 70 64 89
Adresse courrier électronique	ce.0622830p@ac-lille.fr
Adresse site école ou établissement	
Le porteur du projet	
Nom et Prénom	Monsieur Pavy
Fonction	Directeur d'école
Adresse mail académique	ce.0622830p@ac-lille.fr
Le projet : <i>la politique académique d'innovation et d'expérimentation privilégie les actions qui se situent au cœur de la classe et des apprentissages.</i>	
Titre	L'élève acteur de sa vie d'élève
Résumé du projet : <i>le descriptif de l'action doit de façon relativement succincte, présenter la problématique visée, la nature du changement attendu.</i>	Mise en place de conseils d'élèves au sein des cycles 2 et 3 et élection de délégués de classe dans un dynamique de parcours d'élève
Date de début du projet	Septembre 2007
Descriptif du projet	
Constat à l'origine de l'action : <i>le constat de départ et le contexte de mise en œuvre de l'action doivent être décrits explicitement. Il est attendu une formulation de la question ou des questions professionnelle(s) qui ont déclenché la réflexion collective.</i>	<ul style="list-style-type: none"> * Comment améliorer la vie de l'école et permettre aux élèves de prendre part aux décisions de l'école ? (les rendre acteurs de la vie de l'école) * Comment développer leur sens des responsabilités et favoriser la prise de parole ?
Objectifs visés : <i>il est attendu une formulation la plus opérationnelle possible des objectifs. Ces derniers doivent constituer des cibles à atteindre.</i>	<ul style="list-style-type: none"> * Rendre les élèves acteurs de la vie de l'école en leur permettant de s'impliquer dans la vie de l'école et de la gérer (exprimer des besoins, faire des propositions constructives) * Valoriser les idées et propositions des élèves * Apprendre la démocratie et la vivre : engager les élèves à exercer leur rôle de futur citoyen * Apprendre aux élèves à se gérer (écoute, respect) * Développer le sens des responsabilités des élèves

<p>Description concrète de l'action : modalités de mise en œuvre, d'organisation, démarche pédagogique, répartition des élèves, contenus et répartition des tâches entre intervenants, prise en compte du parcours de l'élève dans sa structuration et sa continuité...</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Organisation des élections de 2 délégués par classe : campagne électorale, débat entre les candidats, élaboration d'une carte d'identité et d'une carte électorale pour chaque élève, mise en place d'un bureau de vote avec président, assesseurs, urne et isoloir) * Organisation d'un conseil d'élèves de classe au moins à la fin de chaque période afin de faire un bilan de la période, échanger sur l'ambiance de classe et sur proposition d'élèves via le cahier de doléances mis en place dans la classe. C'est également l'occasion de préparer le conseil des élèves. * Organisation d'un conseil des élèves plusieurs fois par an, hors temps scolaire. Les élèves reçoivent une convocation « officielle » avec ordre du jour. Chaque classe est représentée par 2 élèves (délégués ou suppléant), le conseil est présidé par le directeur de l'école et tous les enseignants sont présents. * exemple : <u>contenu du premier conseil des élèves</u> : -présentation de chaque élève présent -rappel des différents rôles du délégué + présentation de l'échelle de sanctions -propositions des élèves (jeux de récréation, gestion de la violence, goûter lors des activités péri-scolaire) qui sont accordées ou pas. -compte-rendu de la réunion effectué le lendemain par les délégués dans leurs classes respectives. * Les élèves prennent leur rôle de délégués au sérieux et s'investissent pleinement dans celui-ci. Ils ont envie de se représenter l'année suivante ; d'ailleurs certains élèves effectuent plusieurs mandats au cours de leur scolarité à l'école primaire.
<p>Calendrier, durée : préciser le calendrier prévisionnel avec en regard les différentes étapes de mise en œuvre de l'action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> * <u>Mi-septembre</u> : dépôt auprès des enseignants des candidatures des élèves au poste de délégué de classe * <u>Fin septembre</u> : début de la campagne électorale ; chaque élève-candidat expose son projet, élaboration d'affiches électorales et débat entre les différents candidats * <u>Début octobre</u> : élection des délégués de classe * <u>Fin octobre-mi novembre</u> : premier conseil des élèves puis dans les jours qui suivent compte-rendu effectué dans chaque classe par les délégués. * 1 conseil des élèves par trimestre * 1 conseil de classe par période (cela peut être

	variable en fonction des demandes inter-classe)
Public ciblé : le ou les niveaux d'enseignement concernés, le nombre exact d'élèves concernés, le nombre de filles et de garçons, (si pertinent pour l'objet de l'action). Dans le cas d'une sélection du public, donner les éléments explicatifs.	Chaque classe élit 1 délégué fille et 1 délégué garçon, cela fait donc 16 délégués au sein de l'école
Nombre d'enseignants impliqués (pour le 2 nd degré précisez les disciplines)	Tous les enseignants de l'école, soit 9 : → CP : 19 élèves, Mme DEGREMONT → CP/CE1 : 20 élèves, M.CECAK → CE1 : 19 élèves, M.DUVAL → CE1/CE2 : 22 élèves, M.DUDA → CE2 : 21 élèves, Mme AIT TAHT → CM1 : 24 élèves, M.NAPORA → CM1/CM2 : 22 élèves, Mme BELAL → CM2 : 20 élèves, M.PAVY
Nombre de personnels impliqués, autres que les enseignants et fonctions	
Sous quelle forme les parents sont-ils impliqués dans le projet ? Il s'agit ici de distinguer ce qui relève de l'information et ce qui relève de l'implication. Citer les moyens d'information utilisés et les modalités d'implication.	Les parents sont informés via une convocation personnelle de leur enfant au conseil d'école. Ils signent une autorisation parentale dans la mesure où le conseil a lieu hors temps scolaire.
Partenariat et contenu du partenariat : indiquer quelle forme il revêt (rôle et investissement de chacun des acteurs du projet).	* Les collèges de rattachement proposent une action de formation avec des délégués de réseau CM2/6 ^{ème} auquel l'école participe (lien école/collège renforcé), inscription du projet dans la dynamique des réseaux REP+. * Mise en place de conseil d'élèves au sein de l'association USEP de l'école grâce à l'investissement de son animateur.
Un lien avec la recherche existe-t-il ou est-il envisagé ? Si oui sous quelle forme ?	NON, pas pour le moment
En quoi le projet est-il innovant ? La réponse à la question peut s'articuler autour de 5 critères significatifs de l'innovation - Où se situe l'innovation ? - Quelle est la nature du changement escompté ? - Quel est le fondement théorique de la démarche ? - Quelle(s) est/sont la/les modalité(s) d'application ? - Quelle est la perspective de diffusion de l'action ?	* Implication de toute l'école dans un parcours citoyen. * Changement dans les pratiques de classes : plus de temps accordé aux échanges oraux, mise en place de débats argumentatifs. * L'enseignement structuré de l'oral en situation.
Evaluation du projet	
Indicateurs retenus : des indicateurs quantitatifs et qualitatifs	* Amélioration des comportements des élèves : baisse de la violence physique et verbale (attitudes

<i>mesurables et simples doivent permettre de concrétiser les effets envisagés.</i>	<p>scolaires, respect des uns et des autres)</p> <ul style="list-style-type: none"> * Amélioration de la communication orale avec les adultes et entre élèves (rôle de médiateur) * Meilleure implication des élèves (citoyenneté)
Effets recherchés pour les élèves	<ul style="list-style-type: none"> * Faire que les élèves soient acteurs de leurs apprentissages et d'une démocratie représentative à l'école * Responsabiliser les élèves * Apprendre à écouter les autres et à argumenter * Etre capable de restituer les idées du groupe et faire le compte-rendu des décisions prises lors des conseils
Effets recherchés sur les pratiques enseignantes	<ul style="list-style-type: none"> * Renforcer le lien entre les élèves et leur école * Etre à l'écoute des élèves et de leurs propositions * Encourager les élèves à s'exprimer * Augmenter les échanges et la coopération dans l'équipe pédagogique
Effets recherchés au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> * Réfléchir à des questions ou des problèmes à présenter lors du conseil : être à l'écoute de ses camarades, communiquer et synthétiser leurs demandes. * Etre capable de présenter un projet lors d'un conseil * Mettre en place et faire respecter les décisions prises : vivre ensemble
Effets recherchés sur le rayonnement de l'école ou de l'établissement	Inclure l'école dans un projet en lien avec celui du collège
Modalités de suivi du projet afin d'en mesurer les effets produits, de constater si les objectifs sont atteints... <i>(auto-évaluation, évaluation interne, évaluation externe, concertation, bilan d'étape...)</i>	Le projet a été étendu à l'ensemble de l'école.
Plus-value globale de l'action	Investissement des délégués de classe de CM2 dès leur arrivée au collège (formation de ceux-ci prise en charge par le collège dès le mois d'avril)
Accompagnement	
Le chef d'établissement ou le Directeur/la Directrice d'école <i>il s'agit de montrer l'importance de cette action dans le pilotage éducatif et pédagogique de la structure, son lien avec le projet d'école ou le projet d'établissement et sa place dans le contrat d'objectifs. Cet avis rend compte de l'effet mobilisateur de l'action et de sa potentielle diffusion au sein de la communauté éducative.</i>	
Nom et Prénom :	Pavy Jean-Philippe

Avis circonstancié	Cette action est devenue une pièce maîtresse de notre projet d'école, notamment dans la relation avec les élèves et les familles : elle facilite les relations entre le groupe-classe et les instances de l'école, c'est un relais efficace pour la circulation de l'information. Cette action vise à améliorer le climat de l'école, à susciter l'entraide entre élèves. C'est une action porteuse de valeurs comme la loyauté, le respect d'autrui.
L'inspecteur référent et/ou contacté et impliqué dans le projet : <i>Il convient de contacter l'IEN de circonscription ou l'inspecteur référent de l'établissement (ou l'inspecteur de la discipline directement concernée)</i>	
Nom et Prénom :	Philippe Senellart
Avis circonstancié de l'inspecteur :	Avis très favorable. Le projet, qu'engagent les élèves dans une démarche de parcours citoyen, s'inscrit en cohérence avec le projet des réseaux REP+ de la commune.
Moyens	
Quels sont les moyens engagés par l'école ou l'établissement ?	Heure de concertation « école »
<i>Le SEPIA fournit un dispositif d'accompagnement. Il n'a pas vocation à prendre en charge le financement de matériel ni à assumer en totalité la prise en charge des heures.une estimation (raisonnée et raisonnable) des besoins.</i>	
Nombre d'heures demandé au SEPIA. Précisez la nature de leur utilisation :	
Quels sont les besoins en formation des personnels ? <i>Plusieurs orientations de formation peuvent être envisagées :</i> - apport de contenus permettant d'accroître l'efficacité de l'action en termes d'effets visés, - mobilisation d'équipes - autres (dispositif de formation DAFOP...)	<i>Permettre un échange avec d'autres écoles ayant ce mode de fonctionnement dans le but d'améliorer encore le projet. Formation sur la pédagogie coopérative animée par le plan de formation de la circonscription.</i>
Documents associés	
N'hésitez pas à joindre tout document permettant de préciser le projet	
Dépôt de la demande	
Date de dépôt :	